

ATELIER POTERIE

Samedi 26 Août de 8h à 12h

L'ASMA vous propose une matinée poterie

La poterie se pratique dans le but de réaliser des objets d'art et d'artisanat. Elle permet aussi d'exercer son sens créatif. Mais bien plus encore le contact avec l'argile libère l'esprit, délie le corps et permet de retrouver un état de détente plus durable.

Venez profiter d'un moment de détente et convivial ... et repartez avec votre œuvre d'art :)



HORAIRES : de 8h à 12h

LIEU : ART SUD

43 Rue Juliette Dodu
97480 SAINT JOSEPH

Nombre de places : 15

Limite de réservation : 10 Août 2023

Contact : Karen GIGAN DAST 0262 56 19 80

Pré-réervations à asma.reunion@agriculture.gouv.fr et karen.gigan@educagri.fr

Avec formulaire ci-dessous modifiable

INSCRIPTIONS

Nom/Prénom

Service ou Organisme Téléphone portable :

	Coût unitaire	Nombre	TOTAL
Adultes et enfants (+10ans) ASMA et ayants droits	21 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adultes et enfants (+10ans) hors ASMA	40 €	<input type="text"/>	<input type="text"/>
MONTANT DU RÈGLEMENT			<input type="text"/>

Chèque de règlement à établir à l'ordre de l'ASMA 974 et à faire suivre à vos correspondants ASMA ou à envoyer à DAAF ASMA – 1, chemin de l'IRAT – 97 410 ST PIERRE :

- ✉ Valérie DRUT & Audrey MORIN (ASP)
- ✉ Martine METRO & Ginot MEZINO (LYCEE ST JOSEPH)
- ✉ Clarisse BELUS (LYCEE ST PAUL)
- ✉ Christophe ROCHON & Sylvie GARCIA-BLEUSE (DAAF ST PIERRE et ANSES 3P)
- ✉ Corinne KICHENIN (DAAF ST DENIS)
- ✉ Nadine DARGONNE (PEIF / PEC) – 0262 30 88 32

Votre réservation ne sera confirmée que lorsque votre chèque sera réceptionné